




Faculté
des sciences économiques,
sociales et des territoires

GUIDE DES ETUDES

**Master 2 Action Publique, Institutions et Economie Sociale et
Solidaire – APIESS**

2021-2022

1 - PRÉSENTATION DU MASTER 2 ACTION PUBLIQUE, INSTITUTIONS ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (APIESS)

Objectifs

L'économie sociale et solidaire articule de manière particulière économie marchande, économie publique et économie de la réciprocité ou du don (bénévolat) et cherche à promouvoir une démocratie économique, visant des biens et services d'utilité et d'impact social et écologique, par la construction conjointe d'offres et de demandes de biens et de services. Créatrice d'emplois, l'économie sociale et solidaire est en pleine mutation. Elle nécessite que soient pensés les nouveaux métiers qui accompagnent cette croissance, en ayant à cœur de promouvoir des profils capables de réflexibilité sur leurs propres pratiques et sur leur environnement professionnel.

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire incarnent d'autres façons de construire les richesses des sociétés contemporaines, d'autres façons «d'entreprendre» et sont des acteurs incontournables dans des secteurs d'activité fondamentaux très divers, tels que les services à la personne, la protection sociale, l'action sanitaire et sociale, le secteur bancaire et assurantiel, l'environnement et le développement durable, le sport, la culture, l'éducation populaire, le tourisme, le bâtiment et travaux publics voire le numérique... Ces organisations défrichent également des domaines comme le commerce équitable ou la distribution alternative, le tourisme solidaire et équitable, l'insertion socioprofessionnelle, les énergies renouvelables ou encore l'humanitaire.

Ces formes d'organisation ne se développent cependant pas en dehors des institutions qui les promeuvent et qu'elles contribuent en retour à modifier : les associations et l'ESS sont des acteurs à l'interface avec l'action publique, avec l'Etat, avec les collectivités territoriales, soit parce qu'elles se substituent en partie à un Etat social parfois défaillant, soit parce qu'elles complètent son projet politique, soit encore parce qu'elles le précèdent en particulier lorsque l'ESS anticipe des besoins que ni le marché ni l'Etat ne prennent sous leur responsabilité.

Enfin, les acteurs de l'ESS défrichent également de nouvelles formes de travail et d'activités, en innovant dans de multiples formes de communs, de coopératives ou encore de tiers-lieux.

Débouchés

La spécialité APIESS forme de futurs cadres, cadres intermédiaires, chargés de mission ou chargés d'études, ou fonction d'animation du territoire, travaillant en organisation de l'économie sociale ou solidaire au sein d'une institution professionnelle. Ces cadres travaillent aussi dans la fonction publique, en particulier locale ou territoriale, dans des fonctions combinant l'action publique et l'action de l'économie sociale et/ou solidaire.

A titre indicatif, les métiers auxquels on peut prétendre à l'issue de la formation sont de type chargés de mission, chargés d'études, chargés de développement, ou animateurs de réseaux.

Ils s'exercent dans :

- des collectivités locales (conseils régionaux, départementaux, communautés de communes, communes),
- dans des « têtes de réseaux », acteurs structurant le champ de l'ESS (CRESS, APES, URIOPSS, URSCOP par exemple) et structurant le champ de son financement (Réseau France Active par exemple),
- Dans l'ESS dans toute sa variété (coopératives, mutuelles, associations, entreprises sociales).

A titre d'exemple, les débouchés pourront être :

- Chargé de développement dans des organismes coopératifs, mutualistes et solidaires
- Chargé de projet dans des organismes financiers de l'ESS
- Directeur de projet de développement social (politique de ville, politique de développement territorial)
- Responsable de projet de développement social dans une collectivité
- Chargé de mission de développement durable
- Chargé de mission ESS dans une collectivité
- Qualité de vie et citoyenneté
- Agent de développement de projet d'un territoire
- Chef de projet dans les ONG
- Responsable de structure d'insertion par l'activité économique
- Etc.

Admission

Peuvent candidater les bac + 4 issus des formations généralistes en économie en particulier ceux qui sont issus du Master 1 *Economie et Management Public* (EMP) de l'université de Lille, mais aussi, les étudiants qui proviennent d'IEP, de sociologie, de sciences politiques, d'aménagement du territoire etc.

Des validations d'acquis d'expérience sont envisageables pour les étudiants ne pouvant prétendre à ces niveaux de formation. Les étudiants intéressés par une VAE doivent se rapprocher des services de formation continue, services centraux de l'Université : voir <http://formation-continue.univ-lille.fr>

La sélection des étudiants de M2 APIESS s'effectue sur dossier et entretien de motivation

2 - DESCRIPTIF DE L'ANNÉE

L'année est composée de deux semestres. Tous les cours sont obligatoires.

Septembre – janvier

	Intitulé des cours	Nombre d'heures	ECTS
UE1 Analyser les modèles de développement et connaître l'ESS	A la recherche de nouveaux modèles de développement	24 H	3 ECTS
	ESS au(x) Nords et au(x) Sud(s)	24H	3 ECTS
UE 2.1 Les fondements sociohistoriques et institutionnels de l'ESS	ESS entre Etat et Marché	18 H	3 ECTS
	Histoire des idées sociales	18H	3 ECTS
UE 2.2 L'analyse critique de l'évaluation économique conventionnelle	Enjeux et outils de l'évaluation des politiques publiques	18H	3 ECTS
UE 3 Les pratiques de l'ESS	Politiques de l'emploi, insertion par l'activité économique et ses innovations	18H	3 ECTS
	Les nouvelles initiatives solidaires / Séminaire Pro	24H	3 ECTS
	Présentation chercheurs-acteurs	24H	3 ECTS
UE4 Evaluation et gestion des structures de l'ESS	La pluralité des mesures d'utilité et d'impact social	18H	2 ECTS
	Les modalités de financement de l'ESS	15H	2 ECTS
	Comptabilité et gestion des associations	12H	2 ECTS
	Projet	6H (non compris heures de travail de groupe)	

Février – septembre

Projet du parcours APIESS	Projet (soutenance)		12 ECTS
Stage	Stage avec mémoire et soutenance	6 mois	18 ECTS

Master professionnel : stage d'expertise en entreprise ou collectivité débouchant sur un rapport d'études

Master recherche : stage de recherche en laboratoire débouchant sur un mémoire de recherches.

**Dans tous les cas, une soutenance du mémoire de Master est obligatoire.
Elle se déroule en présence (minimum) du responsable d'année, du tuteur professionnel et du tuteur universitaire (voir la rubrique « stage » page 11)**

3- LES PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS

Pour les questions pédagogiques et administratives relevant du secrétariat APIESS :

Ophélie NAJAR,
bureau C020, Bât SH3
master-EMP@univ-lille.fr

Responsables du Master APIESS :

Florence Jany-Catrice
Bât SH2, bureau 229
florence.jany-catrice@univ-lille.fr

Anne-Laure Federici
Bât SH2
Anne-laure.federici@univ-lille.fr

Pour les formations continues/ les validations des acquis de l'expérience :

Catherine Picon
Conseillère Formation/VAE
Formation Continue et Alternance (FCA), Université de Lille
Catherine.picon@univ-lille.fr, Bât SH2

Le calendrier universitaire 2021- 2022

Pré-rentrée : Mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 septembre 2021

Début des cours : Lundi 20 septembre 2021

Fin des cours du S1 : février 2022

Examens terminaux du S1 : janvier/février 2022

Stage (ou mémoire de recherche) : **6 mois**, à partir du 7 février 2022 (et au plus tard 14 mars)

Un planning semestriel indicatif sera fourni aux étudiants lors de la pré-rentrée
Un planning hebdomadaire actualisé sera fourni

4. LE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Chaque équipe enseignante choisit ses modalités de contrôle des connaissances.

Les étudiants sont fixés à la rentrée des modalités définitives concernant les cours de l'année universitaire.

En M2 APIESS, seront privilégiés les rendus de travaux, dossiers, constituant donc le cas échéant du contrôle continu. On renvoie l'étudiant aux modalités proposées par chaque enseignant (voir *infra* § contenu des cours).

Nous insistons sur l'importance du travail personnel à fournir au long du semestre : il est donc impératif de s'y mettre dès le début de la formation.

A partir de mi-octobre, le mercredi est libéré pour permettre les travaux de groupe. Les exigences des enseignants sont à la hauteur de cette libération de temps sur le planning

LA VALIDATION DU SEMESTRE ET LES REGLES DE COMPENSATION [décision CEVU]

Pour valider un semestre pédagogique (obtention de 30 ECTS), l'étudiant doit obtenir la moyenne générale pour l'ensemble des notes sanctionnant les différentes UE du semestre. Cette moyenne se calcule en affectant à chaque UE un coefficient de pondération qui respecte l'échelle des valeurs en crédits allouées aux différentes UE.

Attention : AUCUNE COMPENSATION ni entre UE, ni entre semestre n'est possible.

LES REGLES RELATIVES AUX SESSIONS DE RATTRAPAGE ET A L'ACQUISITION DEFINITIVE D'UE DANS LE CAS OU LE SEMESTRE NE SERAIT PAS VALIDE [décision CEVU].

Lorsque le semestre pédagogique n'est pas validé à l'issue de la première session d'examens, l'étudiant a la possibilité de se présenter à la session de rattrapage. **Lors de cette session il ne peut repasser que les examens associés à des UE non acquises** (interdiction est posée de repasser au sein d'UE acquises -note globale supérieure ou égale à 10- des matières dont la note serait inférieure à la moyenne).

Lorsque l'étudiant se présente à une épreuve de la session de rattrapage, la note obtenue lors de la première session disparaît définitivement au profit de la nouvelle note et ce même si celle-ci se révèle inférieure à la précédente. Dans le cas où l'évaluation de la matière comporte une note de contrôle continu, cette dernière est susceptible d'être intégrée dans le calcul de la note de la seconde session.

Lorsque l'étudiant fait le choix de ne pas se représenter à une épreuve associée à une matière où il n'a pas obtenu la moyenne (au sein d'une UE qu'il n'a pas acquise), la note obtenue à la première session est conservée et intégrée dans le calcul de la moyenne sanctionnant la session de rattrapage.

Dans le cas où un semestre pédagogique n'est pas validé à l'issue de l'année universitaire les UE acquises sont capitalisées et ne peuvent donc pas être repassées l'année universitaire suivante. En revanche pour les UE non acquises, aucune note en dessous de la moyenne ne peut être conservée d'une année sur l'autre.

LES CONDITIONS D'EXAMENS, LA FRAUDE ET L'UTILISATION ABUSIVE D'INTERNET

• Les conditions d'examens

- La carte d'étudiant doit impérativement être présentée aux surveillants lors des examens (en cas d'oubli, une pièce d'identité peut également être produite).
- L'accès à la salle d'examens est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant le sujet. Toutefois le responsable de l'épreuve peut, à titre exceptionnel, laissé à son appréciation, autoriser à composer un candidat retardataire à condition que le retard n'excède pas une demi-heure.
- L'étudiant ne peut pas quitter la salle moins d'une heure après la distribution des sujets, même s'il rend une copie blanche (en cas de copie blanche, celle-ci doit être signée par l'étudiant).
- L'anonymat des copies est garanti grâce à l'utilisation de copies à coin cacheté.

• L'utilisation abusive de l'outil Internet

Outil formidable d'accès à la connaissance, de recherche, Internet peut également être utilisé de manière frauduleuse. Ce peut être notamment le cas lors de la réalisation de travaux demandés.

S'attribuer lors de la rédaction d'un quelconque travail de rédaction des phrases ou paragraphes entiers obtenus sur Internet *sans préciser les sources* constitue une fraude, et à ce titre sera évidemment sanctionné.

5– LES PROJETS DU PREMIER SEMESTRE

Coordination :
Florence Jany-Catrice
Anne-Laure Federici

12 ECTS

Le « projet » consiste en un travail réalisé par groupe **de 3 ou 4 étudiants**. Les projets pourront répondre à des demandes émanant d'acteurs de l'ESS, de collectivités territoriales ou de l'Université.

Six heures de cadrage collectif sont prévues dans le cadre de la maquette de cours

Les étudiants disposent d'une journée par semaine, le mercredi, de fin septembre à début janvier pour réaliser ce projet de groupe.

Il s'agira d'éprouver des méthodes vues en cours, notamment

- La reformulation d'une demande sociale ;
 - La collecte de données statistiques ;
 - La réalisation d'enquêtes spécifiques réalisées pendant le semestre. Enquête par entretiens semi-directifs, et/ou enquête quantitative.
- Ces projets peuvent constituer une première tentative d'approche dans la recherche de stage. Ce travail devra donc être pris avec le plus grand sérieux.
Ils entreront en résonance avec des enseignements du semestre 1.
 - Ils seront combinés avec d'autres travaux demandés au cours du semestre, et en constitueront une partie du rapport final (en particulier le cours sur l'utilité sociale, le cours sur l'insertion par l'activité économique, sur l'évaluation etc.)

Le travail réalisé donne lieu à la production d'un dossier d'une quarantaine de pages, et à la réalisation d'une synthèse de 4 pages, pour fin janvier. Une restitution peut être réalisée auprès de la structure.

2 soutenances sont prévues

- Une soutenance « blanche » en janvier 2022
- Une soutenance évaluée fin janvier 2022.

PLAN GENERAL ATTENDU

1. Identification de la problématique étudiée (co élaborée avec une organisation le cas échéant)
2. Identification de l'organisme
3. Accès aux données, méthode d'enquête
4. Préparation de l'enquête
5. Travail d'analyse
6. Rédaction soignée du projet

Contenu du document

- Présentation précise de l'organisation (ESS) - Présentation de la problématique - Présentation de la méthode de travail - Descriptif des premiers résultats (ex : « tris à plat »)- Analyse approfondie

croisant données quantitatives et qualitatives – Conclusions/Recommandations - Bibliographie (minimum 10 réf. hors Internet) *selon les normes en vigueur*

Un document de synthèse de 4 pages maximum correspondant à une trame imposée devra accompagner le document final.

A titre indicatif, quelques sujets ayant été traités par le passé (et/ou pouvant l'être) dans le M2 APIESS

- « Logement d'abord : Nuit de la solidarité et forum Métropole Européenne de Lille ». Commanditaire : la MEL
- « Comment un nouvel ancrage peut remettre un projet associatif en question ? Le cas de Robin des Bio ». Commanditaire : épicerie associative Robin des Bio
- « Etude qualitative de La Ressourcerie de Tourcoing dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur longue Durée », commanditaire : Le Clersé pour une recherche académique
- « Evaluation d'un dispositif de monnaie sociale sur un territoire ». Commanditaire : la ville de Boulogne
- Analyse de faisabilité de la mise en place d'une ressourcerie sur le campus de la Cité scientifique. Commanditaire : VP développement durable, Université de Lille.
- « La notion de société civile et l'économie des territoires » ;
- « Création d'une association des amis d'une biocoop ». Commanditaire : la Biocoop

**Une présentation des différents projets proposés par nos partenaires de l'économie sociale et solidaire sera réalisée durant la pré-rentrée.
Un rapport d'avancement sera remis fin octobre**

**Soutenance « blanche » : 12 janvier 2022
Soutenance évaluée : 2 février 2022**

6 – LE STAGE DU DEUXIÈME SEMESTRE

Référente : Anne-Laure Federici

Le stage du deuxième semestre doit concerner l'étudiant dès son entrée en M2.

Il est la condition impérative de la réussite au M2 à la fois du fait du poids du stage dans l'évaluation globale du Master2, mais surtout du fait que la réussite du M2 dépend essentiellement de la capacité de l'étudiant à construire un stage de haute volée, et à maximiser, à terme, ses chances d'insertion professionnelle, que celle-ci prenne la voie du secteur marchand, non marchand, lucrativité limitée, voire de la recherche.

Le stage est un marqueur de la formation, et un lieu d'insertion professionnelle à ne pas négliger.

Nous attirons l'attention des étudiants sur le fait que, légalement, les stages d'une durée de plus de deux mois sont nécessairement gratifiés par des indemnisations de stage (seules les collectivités locales sont exonérées de cette obligation). Dans le champ de l'ESS, cela peut constituer un frein au recours aux stagiaires. Il appartiendra à l'étudiant d'être convaincant sur son utilité économique et sociale.

Déroulement, modalités et évaluations

Evaluation

La note finale sera décomposée comme suit :

- [1]. Evaluation du STAGE : **une note /40** sera déduite de l'évaluation qualitative de stage que fera votre tuteur de stage (en organisation) à partir d'une grille d'évaluation que nous lui fournirons.
- [2]. Evaluation du MEMOIRE DE STAGE : **une note /40** évaluera votre mémoire de stage (voir *infra*)
- [3]. Evaluation de la SOUTENANCE de STAGE : **une note /20** évaluera la soutenance orale de votre stage et de votre rapport.

Déroulement du stage

Ne restez pas avec des difficultés quelles qu'elles soient. N'oubliez pas que vous devez impérativement avoir un tuteur universitaire pendant la période de stage. Ce tuteur, que vous choisirez par l'étudiant durant le premier semestre, doit faire partie de l'équipe pédagogique du M2 APIESS. Son nom sera validé par les responsables de la formation.

Il est de votre responsabilité de donner régulièrement des nouvelles sous forme d'un bilan à votre tuteur universitaire (environ toutes les 3 semaines).

Mémoire de Stage

Votre mémoire de stage comportera entre 70 et 100 pages (annexes comprises) et sera généralement constitué de 3 parties :

Partie I. Présentation de la structure et des objectifs du stage (20-aine de pages) (*les copier/coller de pages de présentation Internet sont évidemment prohibés*) et des objectifs du stage. Il s'agit de

mettre en perspective la structure dans son contexte historique, mais aussi en fonction des missions qui ont été attribuées au stagiaire.

Partie II. Présentation du contenu du stage : quelles ont été les questions posées au stagiaire ? Comment s'est effectué le déroulé, des enjeux, des résultats, des difficultés avec prise de distance et une analyse raisonnée du travail effectué (40-aine de pages). Cette partie peut contenir (entièrement ou combinée avec une Annexe) le contenu des travaux auxquels vous avez contribué pendant le stage. Il doit aussi contenir des éléments qui expliquent le cheminement intellectuel, les tâtonnements, les hésitations, les reformulations etc.

Partie III. Une partie « recherche » relevant d'une analyse socio-économique plus personnelle, à partir de votre objet de stage (ou de votre organisation) qui s'appuiera sur vos lectures, des entretiens complémentaires si nécessaires etc. (20 à 30 pages). Cette partie montrera votre capacité à vous approprier les connaissances et à mettre en perspective analytique un travail mené pendant 6 mois.

Partie IV. Une bibliographie (aux normes en vigueur) et annexes si nécessaires.

Quelques rappels. La page de garde

Organisme/tuteur

- La page de garde/couverture contiendra les éléments des 2 organismes

Université M2/tuteur



+ La date, le lieu etc.



- Le logo de l'université, et celui du Master APIESS.

Soutenance

Les soutenances auront lieu durant la deuxième quinzaine de septembre.

La soutenance aura lieu en présence des deux tuteurs (professionnel et universitaire) et d'un des responsables du M2 APIESS (*sauf exception*).

Les étudiants auront 20 mn de présentation (diaporama) du stage et de leur mémoire puis 20 mn de discussion et questions avec les auditeurs.

Il appartient aux étudiants de régler les questions de planning et de logistique concernant cette soutenance

Echéances

Le mémoire de stage doit parvenir au secrétariat en 3 exemplaires (version papier, relié).

**Au plus tard le 15 septembre 2022 (12h).
Aucun mémoire ne sera accepté après cette date**

7 - PROGRAMME GRADUÉ « CULTURES, SOCIÉTÉS, PRATIQUES EN MUTATION »

Pour la rentrée 2021, le M2 APIESS a été retenu pour participer au Programme Gradué « Cultures, sociétés, pratiques en mutation ». Ce programme propose un parcours pluridisciplinaires d'études supérieures de niveau Master et Doctorat en Sciences Humaines et Sociales. Cette formation de haut niveau, ouverte aux étudiants du monde entier, est axée sur la recherche, mobilisant les compétences et savoirs des sciences humaines et sociales au service d'une compréhension de la transition globale à l'œuvre dans les sociétés contemporaines.

Le Programme Gradué « Cultures, sociétés, pratiques en mutation » est adossé au Hub 4 du ISite Université Lille Nord Europe (ULNE). Le Programme Gradué s'articule autour des trois défis du Hub :

Défi 1 - Institutions et organisations en mutation ;

Défi 2 - Vulnérabilités et inclusions ;

Défi 3 - Europe, constructions historiques et dynamiques de transition.

Différentes initiatives sont mises en place pour encourager les étudiants à une approche aux transformations historiques, culturelles et institutionnelles qui permettent d'appréhender la dynamique créatrice du changement qui peut se manifester aussi bien dans des modes d'organisation marqués par l'innovation qu'à travers des pratiques individuelles ou collectives résilientes ou encore dans des productions culturelles novatrices.

Le Programme Gradué prend appui sur des compétences convergentes au sein de l'Université de Lille dans le domaine des Humanités et des Sciences sociales pour développer, en cohérence avec les actions menées par le CNRS et les autres acteurs de la recherche, des études disciplinaires et pluridisciplinaires à même d'éclairer ces enjeux et défis du monde contemporain, tout en s'inscrivant en interaction avec les autres Hub de l'I-SITE dans une dynamique globale de recherche sur la transition.

Les séminaires hebdomadaires

Des conférences spécifiquement destinées aux étudiants du Programme Gradué sont prévues les vendredis après-midi. Les thèmes et les intervenants sont choisis de manière à offrir aux étudiants une formation de haut niveau sur les problématiques propres au Programme avec une attention particulière à l'approche interdisciplinaire et à la dimension internationale.

Le calendrier des séminaires hebdomadaires pour l'année 2021-2022 est le suivant. **Tous les étudiants du M2 APIESS sont** tenus à assister à au moins dix des séminaires proposés.

01/10/2021 ; 15/10/2021 ; 22/10/2021 ; 12/11/2021 ; 19/11/2021 ; 26/11/2021 ;

03/12/2021 ; 10/12/2021 ; 17/12/2021 ; 07/01/2022 ; 14/01/2022 ; 21/01/2022 ;

28/01/2022 ; 04/02/2022 ; 25/02/2022.

Les thèmes et lieux des séminaires seront communiqués en septembre.

La mobilité internationale

Tous les étudiants du Programme Gradué seront insérés dans une dynamique fortement internationalisée et internationalisant. Les étudiants bénéficieront de bourses de mobilité internationale afin d'effectuer des séjours de recherche ou des stages à l'étranger au cours du deuxième semestre de l'année universitaire.

Responsable pédagogique du Programme Gradué « Cultures, sociétés, pratiques en mutation » :
Luisa Brunori , luisa.brunori@univ-lille.fr

Coordnatrice du Hub 4 du ISite ULNE : Sandrine Chassagnard-Pinet
sandrine.chassagnard-pinet@univ-lille.fr

8 - SEMINAIRE METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE M2 APIESS/ATES/IDEVAH/DEIET

Coordination: Florence Jany-Catrice

Un séminaire de recherche pour la filière EMP de 24 heures, à partir de mars 2022, ouvertes aux étudiants des parcours de M2 EMP.

Format

Attendu des étudiants: 1 note approfondie d'un ouvrage majeur de l'économie hétérodoxe (au choix, et évidemment plutôt en lien avec la posture qu'ils souhaitent adopter dans le cadre de leur mémoire) = **3 ECTS**

Les 15 autres ECTS du second semestre seront constitués de la note du mémoire et de la soutenance

8 - PARTENARIAT AVEC LES JOURNÉES DE L'ECONOMIE AUTREMENT À DIJON

**Coordination : Florence Jany-Catrice
Anne-Laure Federici**

Le Master est partenaire des Journées de l'Economie Autrement à Dijon, organisées par Alternatives Economiques, deux jours pour débattre des défis auxquels la société française est aujourd'hui confrontée et pour découvrir comment les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire contribuent à y répondre. Les étudiants sont invités à participer à ces deux jours, qui devraient avoir lieu les 26 et 27 novembre. Le programme et les attendus seront précisés à la rentrée.

9. LES COURS

Vers de nouveaux modèles de développement 24 heures (4 séances de 6H) - 3 ECTS

Enseignants :

Bruno Boidin (IDEVAH)
Florence Jany-Catrice (APIESS)
Jordan Melmiès (DEIET)
Guillemette de Larquier (ATES)

Ce cours est partagé avec les parcours de formation IDEVAH, APIESS, DEIET et ATES

Le contexte actuel de profonde crise économique, sociale et écologique appelle non seulement une critique de l'ancien monde individualiste, libéral et productiviste mais aussi et surtout la définition d'un modèle de développement alternatif soutenable, pour le déploiement d'un nouveau monde solidaire, écologique et démocratique. La mention de master EMP entend former, tant sur le plan théorique que pratique, les acteurs professionnels de cette transition, en leur donnant une formation où la nécessaire expertise technique n'épuise jamais l'acquisition durable de l'esprit critique et de la réflexivité. Dans cet esprit, le cours « Vers de nouveaux modèles de développement » se propose, pour chacune des quatre spécialités du master, de décliner les grandes lignes de cette réflexion tant sur le plan analytique du diagnostic que sur le plan normatif du modèle à mettre en place.

Evaluation : un dossier à rendre en fin de semestre (sur un des thèmes abordés en cours), par groupe de 4 étudiants (appartenant à au moins trois parcours différents) et suivi par un enseignant de l'un des quatre parcours.

Economie sociale et solidaire au Nord et aux Suds

24 heures – 3 Ects

Ce cours est partagé avec le parcours de formation IDEVAH.

Pierre Robert, pierre.robert@univ-lille.fr

Pierre Alary, pierre.alary@univ-lille.fr

Il est divisé en deux temps :

- Pratiques et théories de l'ESS dans les Suds (18H), Pierre Robert, pierre.robert@univ-lille.fr

- Monnaie sociales et théorie de la monnaie (6H), Pierre Alary, pierre.alary@univ-lille.fr

Le premier temps propose une réflexion théorique sur l'application du concept d'ESS aux pays du Suds. Il entend favoriser une compréhension des phénomènes d'économie sociale tels qu'ils émergent et se développent dans ces pays et interroge par un dialogue Sud-Nord, les théories de l'ESS développées selon un prisme « occidental ». Le cours revient ainsi sur différentes conceptions par lesquelles se saisir, comprendre ou rattacher les dynamiques de démocratisation de l'économie aux Suds (*Buen vivir*, économie populaire, économie populaire solidaire, communs,...). Un panorama de l'ESS est ensuite proposé à travers notamment des exemples Sud-Américains et Africains. Le cours revient sur plusieurs cas de mouvements ou d'institutionnalisation de l'ESS. Nous montrons ainsi comment l'ESS aux Suds tente de proposer des modèles ou des voies de développement alternatifs aux schémas imposés par les pays industrialisés, afin de rompre avec les rapports de dépendance Nord-Sud ou de lutter contre les phénomènes d'appropriation des ressources naturelles par les firmes occidentales.

Le deuxième temps du cours se penche sur l'exemple de la monnaie. La monnaie est un élément central des dynamiques nord/sud. Les rapports monétaires influencent les relations entre les différents pays et entre les individus (ou groupes d'individus) au sein des pays. Ils constituent un rapport politique fondamental adossé à des logiques de pouvoir et de domination. Ce volet du cours met en valeur l'importance des liens monétaires en tant que logiques politiques nécessaires à l'organisation des différents modèles socio-économiques. Nous chercherons à comprendre pourquoi les échanges marchands n'émergeraient pas sans lien monétaire et quels rôles jouent des politiques monétaires dans la répartition capital/travail (par exemple). Dans ce contexte des monnaies alternatives aux monnaies d'Etat émergent pour satisfaire des besoins sociaux que le modèle économique dominant ne prend pas en compte.

Modalités d'évaluation : à préciser à la rentrée

Bibliographie :

Aglietta M. et Orléan A. (1998), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob.

Blanc J. (2000), *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan.

Blanc J. (2019), *Les monnaies alternatives*, Col. Repères, Edt. La Découverte.

Baron C. (2007), « Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone : paradoxes et atouts », *Revue Tiers Monde*, vol. 190, n°2, pp. 325-342.

- Coraggio J.-L. (2015), « L'économie sociale et solidaire et son institutionnalisation en Amérique latine : cinq pays, cinq processus », *Revue Française de Socio-Économie*, n° 15, pp. 233-252.
- Eynaud P., Laville J.-L., Santos L. dos, Banerjee S., Avelino F., Hulgård L., (2019), *Theory of Social Enterprise and Pluralism : Social Movements, Solidarity Economy, and Global South*, Routledge, 250 p.
- Gaiger L.I., Nyssens M. et Wanderley F., (2019), *Social Enterprise in Latin America : Theory, Models and Practice*, Routledge, 314p.
- Lemaître A., Richer M. et Carvalho de França Filho G. (2011), « L'économie solidaire face à l'État en Amérique latine. Les dynamiques contrastées du Brésil et du Venezuela », *Revue Tiers Monde*, vol. 208, n°4, pp. 159-175.
- Ould Ahmed P. (2010), « La solidarité vue par l'«économie sociale et solidaire» », *Revue Tiers Monde*, vol. 204, n°4, pp. 181-197.
- Ruiz Rivera M.J. et Lemaître A. (2017), « Institutionnalisation de l'économie populaire et solidaire en Équateur : une lecture historique de l'encastrement politique des organisations », *Mondes en développement*, vol. 179, n°3, pp. 137-152.
- Théret B. (2008), « Les trois états de la monnaie. Approche interdisciplinaire du fait monétaire », *Revue économique*, n° 4, Vol. 59.
- Zelizer V. (2005), *La signification sociale de l'argent*. Seuil.
- Villermot C. (2007), « La monnaie personnage historique », *Revue européenne de sciences sociales (dir.)*, Tome XLV, n° 137.

Économie sociale et solidaire, entre État et marché

18 heures - 3 Ects

Enseignants

Anne-Laure Federici anne-laure.federici@univ-lille.fr

Pierre Robert pierre.robert@univ-lille.fr

Présentation et principaux objectifs

L'ESS représente aujourd'hui 10% de l'emploi et quelques points du Pib. Mais les principes qui l'érigent en acteur économique particulier ne sont généralement pas retenus dans les grandes catégories analytiques de la coordination que sont l'État et le marché. Se situant *entre* mais entretenant aussi *avec* ces acteurs des formes subtiles de substituabilité et de complémentarité, nous viserons ici à éclairer ses logiques d'action.

Nous le ferons à partir de plusieurs entrées : premièrement, une revue historique du développement de l'ESS. Deuxièmement, un panorama de la structuration actuelle du champ par ses réseaux et ses différents courants. Troisièmement, un retour sur la question de la mesure statistique du secteur. Quatrièmement, une revue des principales approches théoriques principalement socio-économique de l'ESS.

Modalités d'évaluation :

- À chaque séance, réalisation d'un exposé (ou d'une animation de débat) de 30 mn par groupe (2 ou 3) sur un sujet en lien avec la séance (sur la base d'un article par exemple) ;
- Remise d'une fiche de lecture individuelle, ouvrage à choisir parmi une liste d'une trentaine d'ouvrages qui sera remise en début d'année ;
- Participation aux cours.

Plan et déroulé

12 séances d'1H30

- Chap. 1. L'économie sociale et solidaire : une longue histoire^[1](3-4 séances)
- Chap. 2. Structuration actuelle de l'économie sociale et solidaire (3 séances)
- Chap. 3. L'économie sociale et solidaire en compte, une appréhension difficile (2 séances)
- Chap. 4. Économie sociale et solidaire et approches économiques : vers une économie plurielle (2-3 séances)

Bibliographie

Demoustier D., (2001), *L'économie sociale et solidaire, s'associer pour entreprendre autrement*, Paris : La Découverte et Syros.

Draperi J.F. (2011), *L'économie sociale et solidaire, une réponse à la crise ?*^[1]Capitalisme, territoires et démocratie, Dunod.

Gardin L., (2006), *Les initiatives solidaires, La réciprocité face au marché et à l'Etat*, Ed. Erès.

Laville J.-L., (2016), *L'Économie sociale et solidaire. Pratiques, théories, débats*.

Histoire des idées sociales

18 heures - 3 Ects

Enseignant : **Richard Sobel** Richard.sobel@univ-lille.fr

Description et objectif du cours

Le développement du capitalisme et de sa logique intrinsèque de marchandisation sans limite a d'emblée fait courir aux sociétés (et plus tard, on le reconnaîtra également, à leur environnement naturel) un risque majeur de dislocation – précarisation, paupérisation, oppression des populations affectées par la dure mise au travail capitaliste. Au 19^{ième} siècle, celles-ci sont bien peu protégées par un Etat qui n'est pas encore « social » et reste essentiellement au service des intérêts économiques dominants. Le cours se propose d'analyser deux grands types de réponse à ce défi – réponses qui constituent encore aujourd'hui l'essentiel des matrices de la critique sociale du capitalisme.

Un premier type de réponse est la lutte révolutionnaire pour l'instauration d'une société communiste, processus notamment pensé à partir de l'analyse marxiste et indépendamment des catégories « formelles-bourgeoises » du « libéralisme » et de la « démocratie ». Il n'y aurait rien à attendre d'améliorations internes aux sociétés capitalistes et seule la suppression radicale du salariat conduira une émancipation sociale effective.

Un deuxième type de réponse a consisté à imaginer (et parfois à expérimenter) une perspective micro-sociale, entre l'Etat et le Marché, et de laisser diverses formes d'association humaine inventées des formes d'économie « sociale et solidaire » centrée sur l'humain et de ses besoins (Scop, Mutuelles) et en faisant le pari que de proche en proche ce déploiement ferait tâche d'huile et finirait, sans la violence de la prise de pouvoir d'Etat, par reconfigurer dans son ensemble la société et à en éradiquer complètement le mal capitaliste qui la ronge. Cette perspective est porteuse de certaines ambiguïtés.

Plan

Section 1 : L'association : entre politique sans Etat et adossement à l'Etat Social

Section 2 : L'utopie communiste de Marx

Références

Audier S., 2006, *Le socialisme libéral*, Paris : La Découverte.

Blais, M.-C., 2007, *La solidarité : histoire d'une idée*, Paris : Gallimard.

Canto-Sperber M. 2003, *Le socialisme libéral*, Paris : Editions Esprit.

Castel R. 1995, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris

Giddens A., 1998, *The Third Way. The Renewal of Social Democracy*, Cambridge: Polity Press.

Vienney C., 1994, *L'économie sociale*, Repères, La Découverte

Modalités

Cours magistral de 18h (en 9 séances). Evaluation : dissertation

Enjeux et outils de l'évaluation des politiques publiques

18 heures – 3 Ects

Enseignante : Florence Jany-Catrice florence.jany-catrice@univ-lille.fr

Présentation du cours

Depuis les années 1970, et de manière accélérée en France avec la LOLF votée en 2001 puis la RGPP lancée en 2007, aujourd'hui rebaptisée la MAP, l'évaluation des politiques publiques s'est imposée comme une évidence à tous les échelons. Lié aux préceptes de « bonne gouvernance », de « modernisation » de l'État, de « qualité » et d'« efficacité » de son administration, l'impératif selon lequel l'action publique – comme toute autre activité humaine – doit apporter la preuve de sa performance à travers une évaluation supposée neutre est désormais admis sans que la raison d'être, le bien-fondé ou la possibilité même d'un tel exercice ne soient plus interrogés.

Pourtant, les enjeux sont de taille : *enjeux de définition* d'abord, car ni le terme « évaluation », ni l'expression « politiques publiques » ne vont de soi ; *enjeux de pouvoir* – qui juge quoi, comment, de quel droit, pourquoi et pour quoi faire ? ; *enjeux d'expertise* autour de savoirs et de savoir-faire différents (économiques, gestionnaires, statistiques vs citoyens, profanes ou professionnels) ; *enjeux de quantification*, pour distinguer ce qui compte et ce qui peut être compté ; *enjeux de temporalité*, opposant le court terme de la finance ou des exercices comptables, à la longue durée du social et de l'environnement.

À ces enjeux génériques, s'ajoutent les enjeux spécifiques au secteur – économique, social, éducatif, sanitaire, pénal, etc. – des politiques publiques considérées.

Ce cours sera organisé autour du plan suivant :

- Chapitre 1. Tertiarisation des économies et Individualisation des rapports de travail
- Chapitre 2. Quête de performance et besoins d'évaluation des politiques publiques (EPP)
- Chapitre 3. Expansion de la quantification
- Chapitre 4. Pluralité des régimes de performance
- Chapitre 5. Les enjeux de l'évaluation de l'impact social : une question posée aux services publics et à l'ESS

Bibliographie indicative

BOLTANSKI L., E. CHIAPELLO, 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, ed. Gallimard.

DESROSIERES A., 2008, *L'argument statistique*, 2 tomes. Ed. Ecole des Mines

JANY-CATRICE F., 2012, *La performance totale. Nouvel esprit du capitalisme*, Presses universitaires du septentrion.

___ « Les politiques de quantification ». *Revue française de socio-économie*, 2010

___ « Une économie politique des mesures d'impact », WP du CIRIEC, 2020,

<http://www.ciriec.uliege.be/wp-content/uploads/2020/12/WP2020-14.pdf>

PORTER T., 2000, *Trust in Numbers, The pursuit of objectivity in science and public life*, ed. Princeton University Press.

Sur le « nouvel esprit de l'évaluation »

- E. Wasmer et E. Ferracci, 2012, *Etat moderne, Etat efficace*. Ed. Odile Jacob.
- Et toute l'actualité visible notamment dans *Acteurs Publics*

L'évaluation prendra la forme d'une dissertation sur table ou d'une revue de presse ou vidéo ou animation sur la question des enjeux de l'évaluation des politiques publiques.

Politique de l'emploi, insertion par l'activité économique et ses innovations

18 heures - 3 Ects

Enseignant : **Nicolas Farvaque**, n.farvaque@orseu.com

Le cours aborde les dispositifs de la politique de l'emploi et de l'insertion. L'insertion économique et sociale est, en France, portée par une grande variété de dispositifs, politiques et institutions. La question de l'insertion fait également l'objet de diverses conceptions et représentations. Les pratiques réelles des acteurs se placent à l'interface de ces dispositifs et de ces référentiels. L'enjeu de ce cours est d'aborder les différentes dimensions des politiques françaises de l'insertion. Nous aborderons l'histoire de l'insertion et ses différents présupposés. L'insertion délimite un territoire d'intervention centré sur l'accompagnement de certains publics connaissant des difficultés d'accès à l'emploi. Nous regarderons notamment plus précisément l'évolution des politiques d'insertion en direction des jeunes, en étudiant les différents acteurs engagés, et en considérant les résultats sur les bénéficiaires. Le cours portera également sur le secteur dit de l'insertion par l'activité économique (IAE), qui propose une mise au travail pour les personnes les plus en difficulté. Ceci interroge donc le sens de la mise au travail pour les personnes privées d'emploi. Dans tout ce cours, une attention sera placée sur les innovations passées ou actuelles, en matière d'accompagnement des personnes (ex : Garantie Jeunes), de relations avec le monde de l'entreprise (ex : médiation active), de nouveaux dispositifs (ex : Territoire Zéro Chômeur Longue Durée).

Les grands axes seront les suivants :

1. La notion d'insertion et ses présupposés
2. Les dispositifs d'insertion : des projets aux pratiques. Regard sur différents secteurs dont : l'insertion des jeunes, l'insertion des réfugiés
3. L'insertion par l'activité économique : quelles logiques d'actions pour quels résultats
4. Employabilité, accompagnement, individualisation : une prise de recul sur ces actions
5. Quels modèles innovants dans le contexte actuel ? Que serait une « bonne » politique d'insertion ?

Les cours se baseront sur la lecture d'articles universitaires. Nous essaierons de programmer une visite de structures d'insertion par l'économique.

Un plan de cours précisant les modalités d'évaluation sera remis en première séance.

Références

BALZANI B. et al, 2008, *L'accompagnement vers l'emploi. Acteurs, pratiques, dynamiques*, rapport de recherche pour la DARES.

BEAUD S., 1999, « Un cas de sauvetage social : histoire d'une jeune précaire racontée par un conseiller de mission locale », *Travail et Emploi*, n°80, septembre.

BENARROSH Y., « Tri des chômeurs : le nécessaire consensus des acteurs de l'emploi », *Travail et Emploi*, n° 81, pp. 9-26, janvier.

Brun F., ERNST STÄHLI M. et PELISSE J., 2006, « Trajectoire d'insertion ou gestion sociale d'un chômage de masse ? », CEE, Rapport de recherche, n°30 (www.cee-recherche.fr).

- CERVERA M., H. DEFALVARD, 2009, « Accompagnement dans et vers l'emploi: profits et pertes dans les Structures d'Insertion par l'Activité Économique », *Travail et Emploi*, n° 119.
- DUVOUX N., 2010, « Le travail vu par les assistés. Éléments pour une sociologie des politiques d'insertion », *Sociologie du travail*, n°3
- EBERSOLD S., 2001, *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Presses universitaires de Rennes.
- GUITTON C., 1998, « Travail et ordre social. Une étude historique des politiques d'insertion par le travail », *Travail et emploi*, n° 77.
- MAUGER G., 2001, « Les politiques d'insertion, une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, mars, n°136-137.
- WUHL S., 1996, *Insertion : Les politiques en crise*, Paris : PUF.

Les nouvelles initiatives solidaires

24 heures - 3 ECTS

Coordination :
Florence Jany-Catrice
Anne-Laure Federici

Un cycle de 3 rencontres est organisé afin d'approfondir une thématique d'actualité dans l'ESS, sous la double approche pratiques des acteurs et questions de recherche.

Deux journées (29 octobre 2021 et 10 décembre 2021) seront bâties à partir des centres d'intérêt des étudiants (à titre d'exemple, en 2019/2020, les thèmes étaient les suivants : le bénévolat dans l'économie sociale et solidaire ; logement et habitat ; culture et économie sociale et solidaire).

La journée du 15 décembre 2021 sera assurée par Benoît Hamon, autour des questions de la construction sociopolitique de la loi ESS de 2014.

Modalités d'évaluation : préparation et animation des débats, rédaction d'un compte-rendu des visites et des échanges, reportages photos commentés,....

Présentation chercheurs-acteurs : cas pratiques

24 heures - 3 ECTS

Coordination : Anne-Laure Federici

Le Master est partenaire de la chaire interuniversitaire et interdisciplinaire en économie sociale et solidaire et soutenabilité du territoire (chairESS) des Hauts de France. Cette chaire encourage et valorise les travaux, les pratiques, les recherches et les formations en économie sociale et solidaire, dans leurs démarches de quête de territoires plus soutenables.

Dans le cadre de la Chaire, un module **Fondamentaux en économie sociale et solidaire** est organisé pour les étudiants du Master 2 APIESS et pour les étudiants du Master 2 Développement Local et Economie Solidaire de l'UPHF à Valenciennes.. Il s'agit de 6 journées d'enseignement, co-construites par des acteurs et des chercheurs, avec des interventions à deux voix et des rencontres d'initiatives locales, autour de 3 objectifs : outiller de grilles d'analyse (Economie de l'ESS, Innovation sociale) ; consolider un socle de connaissances (Histoire de l'ESS, Cartographie de l'ESS en région); s'interroger sur les enjeux du monde actuel (Ecologie et ESS, Evaluation)

Modalités d'évaluation : exposé réalisé par groupe d'étudiants des 2 formations de Lille et de Valenciennes.

La pluralité des mesures d'utilité et d'impact social

18 heures - 2 Ects

Enseignante : Anne-Laure Federici

Réduire l'impact des actes économiques à une mesure de leur utilité économique est assurément erronée. Dans le champ divers de l'ESS en particulier, l'évaluation de l'utilité sociale et des bénéfices collectifs des actions humaines est une manière de légitimer leur existence, et d'orienter l'action. Aucune définition stable ni dispositif véritablement formalisé n'existe en ce domaine. Et tout ou presque reste à faire. Il sera ainsi exigé des étudiants un fort engagement dans cet enseignement.

Le cours sera comprendre des apports théoriques et une mise en pratique autour d'exemples concrets issus de la pratique des participants. Ils seront déroulés tout au long de l'enseignement

Y seront abordés :

- La notion d'utilité sociale
- Les enjeux de l'évaluation de l'utilité sociale pour les acteurs de l'ESS
- La mobilisation des parties-prenantes dans l'évaluation de l'utilité sociale
- Les dispositifs et méthodes d'évaluation
- Des outils d'évaluation

Evaluation : les modalités seront précisées en début d'année.

Références :

BRANGER V, GARDIN L. JANY-CATRICE F. PINAUD S. (2014) *Alter Guide Evaluation de l'ESS*, ed. APES

COMMISSION EUROPEENNE, Approches proposées pour la mesure de l'impact social, Office des publications de l'Union Européenne, 2015

ENGELS, X., HELY, M., PEYRIN A. TROUVE, H., 2006, *De l'intérêt général à l'utilité sociale, la reconfiguration de l'action publique entre Etat associations et participation citoyenne*, ed. L'Harmattan, coll. Sociales.

GADREY Jean, Jany-Catrice Florence, 2005 (-2016) *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Découverte, Repères.

HELY M. (2009), *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, coll. "Lien social".

JANY-CATRICE F. (2012) *La performance totale, nouvel esprit du capitalisme ?* ed. Presses universitaires du septentrion

LAVILLE J.-L. (2010), *Politique de l'association*, Paris, Seuil.

OFFREDI C. RAVOUX F. (ed.) *La notion d'utilité sociale au défi de son identité*, Société Française d'évaluation, ed. L'Harmattan.

Le site de l'Avise et les travaux de la Société Française d'évaluation

Les modalités de financement de l'Economie Sociale et Solidaire

15 heures – 2 Ects

Enseignant : Benoit Bara benoit.bara@pasdecalsactif.org

Les structures de l'économie sociale et solidaire, de par leurs caractéristiques intrinsèques, ont des besoins de financement importants et spécifiques. Comprendre la nature de ses besoins, les évaluer et interpeller les financeurs susceptibles de les prendre en charge constituent un socle de compétences indispensable pour créer, développer ou consolider son projet.

Ces besoins financiers varient par ailleurs en fonction du modèle économique des structures.

L'approche économique des structures de l'ESS constituera donc la première partie de ce module en s'attachant aux différents modèles économiques, différentes ressources de fonctionnement ou modes de contractualisation avec la puissance publique.

Nous cernerons ensuite dans un second temps les besoins de financements des structures de l'ESS et leurs spécificités : par nature, par stade de vie, ...

En découlera une typologie des besoins de financement par stade de vie et dresserons alors un panorama des financeurs mobilisables sur ces besoins en tenant compte de leurs critères d'intervention, de leur nature, de leur mode d'intervention, ... : Collectivités locales, France Active, la finance Solidaire, les outils bancaires, la BPI,

Enfin, en conjuguant les deux premiers points du module, sera abordée la question cruciale "comment aller chercher des financements?". Une méthodologie de recherche de financements (quels interlocuteurs, quels documents fournir, notion de tour de table...) sera délivrée dans ce cadre.

Des études de cas permettront de mettre en pratique l'ensemble des connaissances acquises.

Références :

KNIPPER Yves, 50 solutions de financement pour mon association –Ed. ASAH - Novembre 2014

BARTHELEMY A. KELLER S. SLITINE R. *Stratégie et financement des entreprises Sociales et Solidaires* – Ed. : Rue de l'Echiquier – Mai 2014

Guides France Active - *Association et Financement / le Financement des structures de l'ESS*

-

Modalités d'évaluation :

Ecrit sur table (Questions et étude de cas)

Comptabilité et gestion des associations

12 heures - 2 Ects

Enseignant : Rudy Jardot : rudy.jardot@univ-lille.fr

Objectifs du cours

Connaître les finalités de la comptabilité et ses principes fondamentaux essentiels ;

Etre en mesure de comprendre le fonctionnement du bilan, du compte de résultat et plus globalement les comptes annuels de l'association ;

Etre capable de présenter un Bilan ;

Etre capable de présenter un Compte Résultat ;

Comprendre les principaux indicateurs et savoir les interpréter.

Programme des enseignements

Présentation des principaux textes qui régulent la comptabilité des associations

Outils de lecture des comptes annuels des associations

Éléments de comptabilité analytique

Pédagogie :

Etudes de cas à partir de modèles de comptes annuels (Bilan, Compte de résultat, Annexe): analyses et analyses critiques.

Evaluation :

Ecrit sur table (Questions - Dossiers à traiter)

Références :

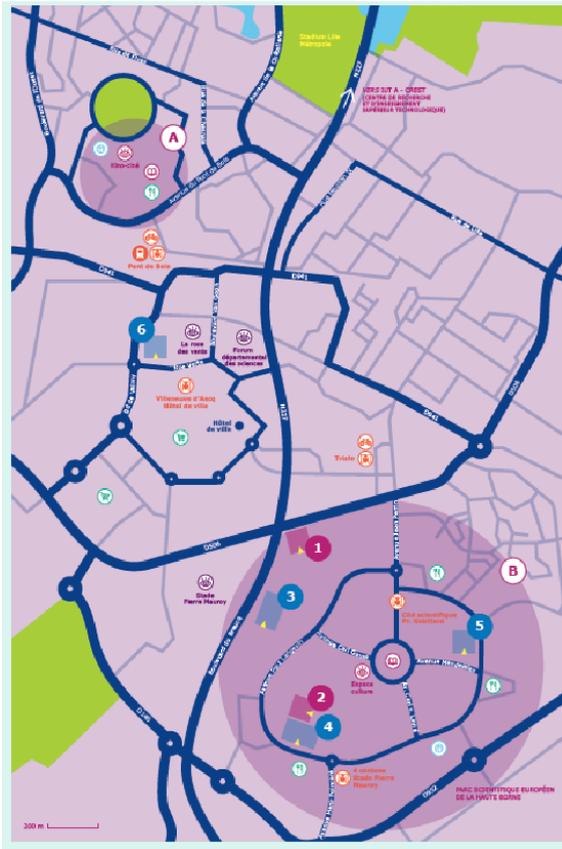
BOULOT, La comptabilité générale, une approche managériale, Ed. Pearson Education

PHILIPPS, RAULET, MAESO, Comptabilité financière, Ed. Dunod

PAUCHER, Guide de la gestion financière des établissements sociaux et médico-sociaux : Notions théoriques, législation, approche professionnelle Ed. Dunod

CONSEIL SUPERIEUR DE L'ORDRE DES EXPERT-COMPTABLES ET COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - La réglementation comptable des associations, Ed. Boutique d'Experts-Co !mptables Services

Autorité des Normes Comptables – Règlement ANC 2018.06



VILLENEUVE D'ASCQ

- A Campus Pont de Bois
- B Campus Cité scientifique
- 1 TUT A
- 2 Polytech Lille

- 3 Collégium
IMT Lille-Douai École Mines-Télécom
- 4 Centrale Lille
- 5 École nationale supérieure de chimie
de Lille (ENSC)
- 6 École nationale supérieure d'architecture
et de paysage de Lille (ENSAP)

CAMPUS CITÉ SCIENTIFIQUE

Faculté des sciences et technologies (FST)
 Département biologie (dB, DB)
 Département Chimie (dC, CS)
 Département Electronique, électrocinétique, automatique (dE, EA)
 Département Informatique (dI, IC)
 Département Mathématiques (dM, M)
 Département Mécatronique (dM, M)
 Département Physique (dP, P)
 Département Sciences de la terre (dS, ST)

Faculté des sciences économiques et sociales (FSES)
 Institut des sciences économiques et du management (ISEM, SEM)
 Institut de sociologie et d'anthropologie (ISA, SA, SA)

UFR de géographie et aménagement (GAG, GAG)

Département Sciences de l'éducation et de la formation
des adultes (dE, FA)

